

Compte rendu de la visioconférence du 24 mai 2010 entre la Directrice de l'AEFE et les représentants des personnels : SNES, SNUipp, SE-UNSA.

**Frais de scolarité.**

**Droits annuels d'inscription :** la Directrice confirme l'annonce faite au Conseil d'Administration du 19 mai, qu'ils seront intégrés au calcul de l'avantage familial **pour les personnels résidents.**

**Pour les recrutés locaux,** la Directrice se déclare ouverte à des discussions sur le sujet, dans le cadre des réunions de dialogue social. (reste localement à fixer un calendrier de réunions)

**Droits de première inscription :** La Directrice suspend la mesure et se donne jusqu'au 31 mai pour nous faire une proposition. Elle précise que ses décisions ne peuvent pas concerner le Maroc seul, mais doivent être applicables sur tout le réseau. Ce délai sera mis à profit pour chiffrer ces nouvelles propositions « qui ne pourront qu'être plus favorables pour les personnels ».

A la demande des représentants des personnels, la Directrice demande aux chefs d'établissements de ne procéder à **aucune exclusion pour défaut de paiement pour les enfants des personnels.**

**Arriérés de cotisations retraite :** la Directrice annonce que le dossier sera définitivement réglé le 31 mai. Elle s'engage à nous envoyer un document écrit sur les modalités d'application. Les situations individuelles seront ensuite étudiées .

**Les représentants des personnels ont rappelé leurs revendications :**

- Exonération totale des droits de première inscription pour les résidents et recrutés locaux.
- Revalorisation de l'avantage familial (au minimum frais de scolarité + 60 €) pour les résidents.
- Revalorisation du complément familial pour les contrats locaux.
- Traitement immédiat des arriérés de cotisations retraite.

La Directrice s'est engagée à nous faire parvenir par écrit, dès demain matin, l'ensemble de ses propositions.

Les représentants des personnels, se sont engagés à diffuser largement le courrier de la Directrice.

Ils ont réaffirmé la forte mobilisation des personnels et l'ont avertie que le mouvement ne saurait s'arrêter sans que des mesures rapides et concrètes ne soient prises sur l'ensemble de ces questions.

